

**Jean-Pierre Jouglà, UNADFI,
Responsable du Diplôme universitaire emprise sectaire à la faculté de
médecine de Paris Descartes
Président du Comité scientifique de la FECRIS**

Dérives sectaires et processus de radicalisation : une question à débattre.

La FECRIS réunit depuis 1994 des associations qui travaillent sur le phénomène sectaire.

Bien avant que les actions terroristes aient amené le monde démocratique à prendre conscience que l'entrée des jeunes dans la mouvance de cette « radicalité » se faisait par des chemins qui présentaient nombre de points communs avec l'emprise de nature sectaire, nos associations d'aide aux victimes de sectes savaient, sur le terrain, que la radicalité violente à prétention islamique avait à voir avec les sectes.

Tout au long de cette journée des spécialistes diront quels peuvent être les moteurs qui amènent à une radicalisation. Causes historiques, économiques, sociales, sociologiques, suicidaires parfois, crapuleuses aussi.

D'autres exposeront les réponses que tentent d'apporter les gouvernements respectifs autour de la prévention de la radicalisation et en se fondant aussi sur une répression bien compréhensible et sur des tentatives de « déradicalisation ».

Quelques-uns développeront la dimension psychologique de l'emprise qui est le cœur de la réflexion que nous menons sur les sectes depuis des décennies. Emprise psychologique, maintenant bien connue, qui se déroule progressivement, insidieusement, sans violence apparente, selon un processus que la clinique a mis à jour et que les sectes contestent.

Le législateur français, en ce qui concerne les sectes, utilise le terme de sujétion, c'est-à-dire de mise en état d'assujettissement, de servitude, dans le cadre d'une infraction particulière, celle de la « répression de l'abus de faiblesse des personnes mises en état de sujétion » ayant donné lieu depuis 2001 à une trentaine de procédures.

Pour ma part, ouvrant cette journée, je voudrais tenter d'exposer un point de vue qui recoupe ces diverses approches en les inscrivant dans une perspective particulière, celle du projet dont tout groupe sectaire ou radicalisé est porteur : prendre le pouvoir sur l'individu et au-delà de l'individu adepte prendre le pouvoir, dans un projet délirant, sur l'humanité entière.

J'enseigne cette approche dans le cadre du seul diplôme universitaire existant, à la faculté de médecine Paris V René Descartes. Plusieurs dizaines de professionnels formés constituent un réseau de compétences en matière d'aide aux victimes de sectes (et depuis deux ans en matière de radicalisation) dans divers secteurs aussi variés que des médecins, des psychologues et psychiatres, des avocats, des enquêteurs, des experts, des ecclésiastiques, des sociologues, des éducateurs, etc.

Si l'emprise est évidemment d'abord d'ordre psychologique en ce qui concerne l'adepte, l'emprise au niveau collectif, tant à l'intérieur de la secte que vers le reste du monde, est d'ordre politique au sens où elle concerne l'organisation et la gestion du pouvoir (soumission domination) à la fois au sein du groupe et envers la société « profane ». C'est ce que l'accompagnement des victimes depuis plus de 40 années m'a appris.

Si cette perspective politique, bien qu'elle y soit très présente, n'est certes pas très lisible dans les microgroupes qui constituent l'essentiel des sectes contemporaines, elle est manifeste dans les écrits des sectes multinationales (au niveau de la doctrine) et elle est encore plus visible dans le passage à l'acte terroriste qui a été celui de la secte Aoum dont l'utilisation du gaz sarin dans le métro de Tokyo avait pour objectif déclaré de renverser le pouvoir de l'empereur au moyen d'un acte terroriste.

Mais toujours, quelle que soit la taille de la secte et son substrat théorique (santé, développement personnel, bien être, aspiration religieuse) le moteur du groupe, celui du leader et à partir d'un certain niveau d'emprise, celui de l'adepte, va s'inscrire dans la dimension de pouvoir !

Je souhaite que mon exposé puisse permettre de comprendre d'une part que l'emprise psychologique sur l'adepte passe par la structure de type étatique sectaire qui va modeler l'emprise et d'autre part je souhaite pouvoir montrer que c'est le projet hégémonique de l'Etat sectaire (ou radical) sur le reste du monde qui motive, exalte et galvanise l'adepte. Ce projet constitue l'idéal d'identification qui motive l'adepte et le jeune « radicalisable ». C'est dans ce projet que s'inscrivent la « mission » de l'adepte et celle du radicalisé. C'est dans ce projet que se construisent le sentiment d'appartenance et la certitude d'appartenir à une élite. Au moment de la sortie c'est à la prise de conscience du processus d'emprise attaché à la forme particulière et archaïque du pouvoir interne qu'il faudra s'attacher pour qu'au terme du processus psychologique de déprise l'ancien adepte puisse retrouver la dimension de citoyen qu'il avait perdue.

Peu importe la référence religieuse ou non du groupe d'appartenance. Ce n'est pas la nature de la croyance qui fait le lien de soumission. L'erreur serait d'opposer une croyance à une autre, une croyance qui serait plus « vraie », plus correcte qu'une autre. C'est là que réside le piège tendu par toutes les sectes (et par les groupes radicalisés) qui par avance ont préparé les réponses toute faites à usage de l'adepte et du futur adepte.

Seul le témoignage de celui qui entame le processus de déprise permet d'accéder à cette dimension de l'idéal d'identification autour du projet utopique, parce que seul le témoignage de l'ex adepte (et du radicalisé) parle de la dimension ésotérique du groupe. Dimension qui est cachée à l'œil extérieur. En cela l'intervention de Madame Roy est essentielle qui nous fait vivre le drame de l'incommunicabilité mise en place par le groupe radical entre Quentin, son fils, et les parents ! Le témoignage de Sophie, victime d'un psychothérapeute diplômé et gourou, est porteur du même enseignement pour chacun de nous. Qu'elles en soient toutes deux remerciées.

Les efforts déployés par les analysants profanes (sociologues, historiens, philosophes et autres) ne portent quant à eux, la plupart du temps, que sur la dimension exotérique du groupe, dimension toujours trompeuse car elle n'est que « produit d'appel » pour les futures recrues et camouflage trompeur pour les naïfs.

Deux parties : 1/ une structure groupale qui permet l'emprise. 2/ un projet qui motive

1/ une structure groupale qui permet l'emprise

C'est parce que les sectes contemporaines représentent un modèle politique dangereux pour les sociétés démocratiques, au-delà de la dangerosité individuelle pour les adeptes et leurs familles, dangerosité qu'il ne saurait être question de minimiser, que l'étude de leur fonctionnement (dans la dimension étatique) devrait présenter un intérêt majeur.

Un certain nombre d'invariants signent la dimension étatique de ces groupements sectaires :

Un territoire sectaire ou radical

La secte va se constituer autour d'un territoire, la plupart du temps virtuel, virtuel c'est-à-dire qu'il va au-delà du simple symbole. Le virtuel relève d'une forme de réalité qui souvent participe de la dimension magique proposant un réel de substitution à des personnes qui n'ont plus d'action dans nos sociétés sur un réel confisqué par une trop grande complexité ou par une appropriation expropriant le citoyen de l'action à laquelle il aspire légitimement.

Ce territoire de pureté fantasmée partagée, ce territoire « vibratoire », constitue la première composante de la secte comme structure étatique. Il suffit de penser au rôle joué par le territoire pour Daech dans la construction de l'Ouma, la communauté, autour du modèle politique que représente le califat. Ce territoire devenait avec Daech, pour une fois, géographique en plus d'être virtuel.

Une frontière

Ce territoire est entouré par une frontière qui permet de séparer le pur de l'impur, de faire croire à l'adepte qu'il revient du monde extérieur chargé d'impuretés, de mauvaises vibrations, de croyances erronées dont il aura à se « nettoyer ». Accusations invérifiables mais qui plongent l'adepte dans une culpabilité permanente, premier pas vers l'emprise.

Un monde extérieur hostile, dangereux, toxique

La représentation d'un monde extérieur à la secte présente de nombreux avantages : inscription de l'adepte et du radicalisé dans une vision manichéenne qui permet de l'instaurer dans une fonction de guerrier. D'où l'imaginaire du héros et du sauveur investi d'une mission. Ce monde extérieur est le monde du mal dont on doit se méfier mais qui doit être détruit et en attendant ce résultat doit être exploité.

Les théories complotistes trouvent leur source dans cette opposition extérieur/ intérieur.

Un groupe

Ce territoire assiégé va accueillir la communauté. Et le groupe va construire le leader dans sa fonction de leader par un effet d'influences mutuelles.

Un gourou

Et comme tout groupe social les « pouvoirs » habituels vont se mettre en place autour de la personne du leader : ce dernier s'érige en législateur, en chef de l'exécutif et en juge.

Le gourou législateur

Il pose la norme, les normes, du groupe : Loi qui transcende celle de la société extérieure et qui dès lors rend légitimes transgressions et infractions puisqu'elles trouvent un fondement dans la loi supérieure du gourou. Chaque secte a sa charia et chaque adepte prend refuge dans cette loi qui l'instaure dans un sentiment de différence supérieure. Premier abandon d'une citoyenneté ordinaire puisqu'il n'est pas question pour l'adepte de participer à l'élaboration de la norme.

Un gourou à la tête de l'exécutif

Cette norme interne va se décliner dans ce que l'on peut qualifier d'« Exécutif sectaire », tout comme dans un Etat de droit la loi s'incarne dans les domaines régaliens que constituent les divers ministères : chaque secte déploie sur des paradigmes propres les divers secteurs du quotidien. Ainsi de la santé, de l'économie et des finances, de l'éducation, de la police, etc.

Mais la secte va plus loin dans le régalien : elle donne un nom à l'adepte (ou au radicalisé) créant ainsi une nouvelle filiation au-delà même de la gestion de l'état civil qu'elle institue. Elle crée même une novlangue orwellienne qui participera du sentiment élitiste dans lequel l'adepte s'enferme et qui contribue à affaiblir son esprit critique par une occupation permanente d'une sorte de traduction de chaque instant qui occupera son esprit (le travail que présentera tout à l'heure Frédéric Tomas ouvre des pistes scientifiques à partir d'une analyse du langage).

Un gourou qui juge

Tout écart commis par l'adepte (et par le radicalisé) à l'encontre de la loi du gourou fera l'objet de sanctions internes, qui vont de la culpabilisation à des punitions en passant par des interprétations de type pensée magique de faits ordinaires comme le sens donné à des affections physiques interprétés dans une logique de « faux souvenirs induits ».

Le gourou cumule ces trois pouvoirs dans ses seules mains

Ce cumul des trois pouvoirs classiques entre les mains du seul gourou, qui va de soi pour l'adepte ou le radicalisé, est lourd de signification : dans toute société démocratique, la séparation des pouvoirs est la condition et le gage de la liberté laissée au citoyen qui participe de l'exercice des contre-pouvoirs.

A l'inverse, c'est parce que le gourou (ou le leader radical) est seul à exercer les trois pouvoirs qu'il est tout puissant aux yeux de l'assujetti. C'est ce pouvoir absolu auto attribué qui va fonder la légitimité du leader en même temps qu'il prive la personne en état de sujétion de toute liberté. Ainsi fait-on « des esclaves heureux » !

Sous cet angle les prétentions hégémoniques de conquête, clairement exprimées par le groupe « Etat Islamique » et autres groupes djihadistes, devraient apporter un éclairage particulier sur le modèle politique de substitution que portent également les sectes, même si chez celles-ci il est plus dissimulé.

Ainsi apparaît à nouveau une forme archaïque de pouvoir dans laquelle le citoyen devient l'assujetti et dans laquelle ressurgit la prétention à exercer le pouvoir politique de la part de celui qui se dit investi d'un pouvoir de nature « spirituelle » (et cela même en dehors de toute dimension religieuse).

Cette structure particulière permet la construction de l'emprise à l'insu de celui qui y succombe.

2/ un projet qui motive

Le projet politique commun aux groupes radicalisés et aux sectes est de recréer une humanité fantasmée. Il ne s'agit de rien d'autre pour les leaders de ces groupes (et cela vaut pour toute secte fut-elle de la taille d'un groupuscule, même si cela choque notre logique) que de la concrétisation d'une véritable utopie de nature politique : prendre le pouvoir sur le monde en déstabilisant les Etats et dupliquer le modèle sectaire archaïque d'exercice du pouvoir sur l'ensemble de l'humanité.

Au passage la dimension de citoyen est désagrégée : c'est l'atteinte à la dignité de la personne de l'adepte que les victimes essaient d'exprimer lorsqu'elles demandent de l'aide, mais sans vraiment qu'elles comprennent les processus qui leur sont extérieurs. Les moyens pour prendre le pouvoir peuvent varier : dans un cas le groupe « profite » des cataclysmes naturels qu'il interprétera dans une vision apocalyptique comme une participation de la nature à la préparation de la révolution politique espérée (une sorte de syndrome de Noé dans lequel la secte représente l'arche mythique), dans l'autre le passage à l'acte terroriste accélère et concrétise le processus de prise de pouvoir.

Le projet est le même pour les sectes et pour les groupes radicalisés. Seuls les moyens pour le réaliser diffèrent.

Comprendre l'entrée en secte ou en radicalisation ne se limite pas à la description des processus psychologiques de l'emprise. L'analyse doit être faite de l'idéal de nature utopique car c'est cet idéal qui motive l'adepte et lui donne la certitude d'être dans le vrai.

Le modèle politique archaïque propre aux sectes et aux groupes radicalisés, modèle dynamisé par les dimensions totalitaires du XXème siècle, connaît aujourd'hui le regain que nous savons du fait de la lisibilité moindre qui est celle de nos Etats de droit dont les contours s'estompent.

Sectes comme groupes de radicalisation apparaissent alors, à ceux qui sont attirés, comme des solutions pour vivre en société, dans leur société coupée du monde réel.

Ces phénomènes d'emprise révèlent donc des symptômes d'un pouvoir de droit malade.

Il nous incombe de comprendre pour expliquer. Comprendre la contagion sous forme d'extension par rhizome de cette forme nouvelle du totalitarisme. Expliquer pour prévenir et aider à se reconstruire.

Puisse cette courte présentation vous aider à rattacher aux différentes strates qui composent l'Etat de nature sectaire et radicale à chacune des étapes de l'emprise psychologique.

